



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues, littératures et civilisations
étrangères et régionales

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA150009306

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 3.

- Délocalisation(s) :

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention actuelle *Langues littératures et cultures étrangères et régionales* a été mise en place il y a trois ans et affiche comme finalité la recherche. Elle vise la poursuite du processus de formation disciplinaire de la licence et permet de poursuivre en doctorat par un dispositif pédagogique où alternent tronc commun méthodologiques et séminaires de recherche en M1. Le M2 est composé de séminaires de recherche. La mention est structurée en huit spécialités : *Etudes germanophones*, *Etudes anglophones*, *Etudes chinoises*, *Etudes hispanophones*, *Etudes italiennes*, *Etudes néo-helléniques* (grec moderne), *Etudes occitanes*, *Etudes lusophones*. La plupart des spécialités (sauf *Etudes chinoises*, *Etudes néo-helléniques*) présentent sur le papier trois parcours, dont deux sont repérables : un parcours *préparation agrégation* et un parcours *ouverture entreprise*. L'un a comme objectif déclaré la préparation au concours en gardant le lien avec les métiers de l'enseignement et en visant à améliorer les résultats d'admissibilité et admission, l'autre ne semble pas constituer une véritable pré-professionnalisation, sauf pour la spécialité *Etudes néo-helléniques*. Le troisième parcours *approfondissement recherche* n'apparaît pas clairement dans le corps du dossier.

Quatre spécialités (*Etudes germanophones*, *Etudes hispanophones*, *Etudes anglophones* et *Etudes italiennes*) étant présentées de façon identique, le rapport sera également identique pour celles-ci.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présenté est très touffu et difficile à appréhender du fait de l'absence d'une maquette et d'un schéma élémentaire. Le « tronc commun » (entre les différents parcours linguistiques juxtaposés) consisterait en deux ou trois enseignements transverses en M1 (culture interdisciplinaire, TIC et bibliographie) et ne serait pas encore véritablement mis en place : on constate que l'on a fait l'effort de poser les choses sur le papier et on a essayé de gérer au mieux l'impact de la mastérisation des concours sur le master recherche. Cependant, peut-on présenter en tant que master « recherche » une structure dont les principaux supports et finalités semblent être la préparation au concours de l'agrégation ? Cela ressort aussi de la fiche de chaque spécialité, des fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), des annexes (dossiers Apogée) relatives à cette formation.

En outre, on ne comprend pas la fonction de l'ouverture sur le monde de l'entreprise présentée sous forme d'alternative, la formation menant soit à l'agrégation soit à l'entreprise : ces formations ne sont donc pas vraiment lisibles pour un étudiant, ce d'autant moins que le dossier dit que l'ouverture sur l'entreprise ne relève pas de la professionnalisation. Existerait-il un troisième parcours purement recherche qui soit hors *parcours agrégation* et hors *ouverture entreprise* ? Il y aurait alors un troisième parcours dans chaque spécialité (mais qui ne serait pas clairement affiché).

En conclusion dans le dossier présenté, la structure de la mention (c'est-à-dire l'organisation des enseignements, la présence des parcours, leur nombre dans chaque spécialité, les rapports des contenus d'enseignements avec l'adossement scientifique) demeure illisible.

Le positionnement de la formation est unique au niveau régional de par la diversité des langues proposées, plus large que le master recherche langues de l'Université de Perpignan. En outre, la formation se présente comme étant liée avec l'axe 1 de la MSH-M et avec le master *Etudes culturelles*, mais la nature de ces liens n'est pas explicitée. Par ailleurs, on trouve peu d'éléments permettant de mesurer la véritable implication des unités de recherche dans la définition des parcours, des programmes, etc., même si l'adossement recherche semble excellent : on indique en effet un fort potentiel recherche prenant appui sur quatre équipes d'accueil : CREG (Centre d'études et de recherches germaniques, EA 4251) EMMA (Etudes montpelliéraines du monde anglophone, EA 741), IRIEC (Institut de recherche intersite d'études culturelles, EA 740), LLACS (Langues littératures arts et cultures des suds, EA4285), sur une UMR, IRCL (Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge classique et les Lumières, UMR 5186) et sur une école doctorale (Langues littératures cultures civilisations, ED 58). A part les rapports privilégiés avec le domaine de l'enseignement et de la formation, on ne trouve pas l'adossement aux milieux socio-professionnels (le dossier dit clairement qu'aucun partenariat n'existe), le parcours *ouverture entreprise* se serait spécialisé dans l'économie culturelle, mais sans partenariats concrets ni véritables ouvertures aux organismes des métiers de la culture. Toutefois deux spécialités (Etudes chinoises et Etudes néo-helléniques) semblent avoir vraiment amorcé ce tournant. Enfin, le fait que certains enseignements soient proposés à distance paraît intéressant.

Les données fournies sur les effectifs ne sont pas claires. La formation est apparemment très attractive ; mais le tableau des effectifs, ne fait pas de distinction entre les inscrits en parcours *enseignement* et en parcours *ouverture entreprise*. Le gonflement des effectifs est lié aux masters enseignement, 10 % des inscrits environ provenant aussi de l'Université de Nîmes qui n'offre que le niveau licence. Le taux de réponse aux questionnaires sur le devenir des diplômés dépassant à peine les 10 %, il reste peu éclairant. Les résultats sont complétés par les conseils de perfectionnement des spécialités, mais par rapport à la formation à l'enseignement. On arriverait ainsi à 50 % d'enseignants. Peut-on considérer qu'il s'agit des débouchés des parcours proposés ? Le taux d'entrées en thèse semble faible (10-20 %) et plusieurs raisons sont avancées dans le dossier, mais surtout et principalement parce que dans les faits il s'agit d'une préparation aux concours, ainsi que le confirme aussi la qualité des fiches RNCP de chaque spécialité.

Un professeur de 11ème section (*Etudes anglophones*) dirige la mention, assisté par un conseil de perfectionnement formé par les responsables de spécialités, d'un personnel administratif assurant le secrétariat du master et de trois représentants étudiants. L'encadrement pédagogique et scientifique est bon, voire excellent. Très peu nombreux sont les intervenants extérieurs professionnels (à l'exception de la spécialité *Etudes néo-helléniques*) Il y a un responsable pour chaque spécialité assisté par un conseil de perfectionnement où il y a un représentant des étudiants (donc avec la prise en compte des recommandations de l'évaluation AERES précédente). Le suivi des étudiants semble se faire au niveau de la spécialité.

Des ouvertures à l'internationale semblent exister pour les étudiants, mais aucune donnée chiffrée, ni aucun élément permettant d'évaluer l'intégration de ces relations/échanges dans le cursus ne sont fournis.



- Points forts :
 - Bonne couverture des champs traditionnels de LCE.
 - Ouverture internationale pour certaines spécialités.

- Points faibles :
 - Structure d'ensemble illisible et confusion entre recherche et agrégation.
 - Aucune identification réelle de la mention.
 - Absence d'un tronc commun.
 - Manque flagrant de professionnalisation (surtout pour les parcours prétendus tels).
 - Données confuses sur les effectifs et leur devenir.

- Recommandations pour l'établissement :

Un véritable tronc commun doit être mis en place et l'établissement devrait en effet y veiller. Par ailleurs l'adossement réel à l'ED et un rapport réel avec l'axe 1 de la MSH-M (non précisé) devraient fournir un « territoire » commun à la mention et donner de l'attractivité aux spécialités à faibles effectifs. On pourrait garder les spécificités disciplinaires tout en visant l'acquisition d'un substrat de contenus théoriques, critiques, civilisationnels pour tous et dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire avec une ouverture pré-professionnalisante . Il faudrait donc :

- Revoir l'architecture d'ensemble pour mettre de l'ordre dans les spécialités et les parcours avec la création d'un véritable tronc commun (ce qui semble prévu pour 3 ECUE mais pourrait être étoffé).
- Renforcer la dimension « mention » aussi au niveau disciplinaire (ne se limitant pas aux TICE).
- Introduire une vraie dimension professionnelle.



Evaluation par spécialité

Etudes germanophones

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité monodisciplinaire visant une connaissance approfondie de l'allemand et de la culture des pays germanophones. On ne peut que reprendre les observations faites pour la mention dont on retrouve ici, comme pour d'autres spécialités, le problème fondamental concernant l'agencement éventuel du parcours *recherche* sous-entendu avec les deux parcours explicités sur le papier : *préparation à l'agrégation* et *ouverture à l'entreprise* qui seraient insérés dans l'approfondissement de la recherche.

- Appréciation :

La formation reste très classique dans ses objectifs, la préparation à l'agrégation en étant l'objectif prioritaire. Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation (celles des concours dont on vise l'obtention) sont les mêmes que pour la mention et on retrouve le même manque de clarté par rapport aux objectifs. Le problème global et général du niveau mention se retrouve ici et pour d'autres spécialités : combien de parcours réels ? La formation par la recherche se fait à travers des séminaires qui portent sur les questions d'agrégation. La mise en œuvre avec trois (?) parcours semble peu convaincante pour de si faibles effectifs (M1 5/8). Dans une structure floue, dont la présentation fait apparaître des contradictions et des antinomies par rapport à ce qui a été dit pour le niveau mention, on se pose la question du rôle réel de la pré-professionnalisation car on y parle des stages des étudiants préparant les concours. Et les cinq intervenants pour les parcours *ouverture entreprise* (appartenant au département AES) sont les mêmes que pour toutes les autres spécialités. L'analyse du devenir des diplômés, un copié-collé des indications de la mention, ne présente pas de données permettant d'apprécier le devenir de cette spécialité. Les chiffres de la mobilité sortante sont difficiles à évaluer car semblent concerner aussi bien la licence que le master.

- Point fort :

- Bonne couverture du champ des études germaniques.

- Points faibles :

- Structure d'ensemble illisible.
- Parcours professionnalisant qui semble être un alibi.
- Manque d'ouverture aux autres spécialités de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait revoir la structure d'ensemble ou en préciser la présentation afin de ne pas donner le sentiment d'un master recouvrant essentiellement une préparation à l'agrégation (pour la spécialité recherche) et diversifier l'offre de façon plus crédible en la fondant sur un véritable tronc commun (correspondant au niveau mention) pour attirer de nouveaux publics. La mise en œuvre réelle d'un tronc commun porterait à reconsidérer la place et le rôle du parcours *ouverture entreprise* par rapport aux autres.



Etudes anglophones

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité monodisciplinaire visant une connaissance approfondie de la langue et de la culture des pays anglophones. On ne peut que reprendre les observations faites pour la mention dont on retrouve ici, comme pour d'autres spécialités, le problème fondamental concernant l'agencement éventuel du parcours *recherche*, sous-entendu, avec les deux parcours explicités sur le papier : *préparation à l'agrégation* et *ouverture à l'entreprise* qui serait agencé dans l'approfondissement de la recherche.

- Appréciation :

On retrouve les mêmes phrases identiques que dans le dossier précédent et tous les items sont des copiés-collés de la spécialité précédente. La formation reste très classique dans ses objectifs, la préparation à l'agrégation en étant l'objectif prioritaire. Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation (celles des concours dont on vise l'obtention) sont les mêmes que pour la mention et on retrouve le même manque de clarté par rapport aux objectifs. Le problème global et général du niveau mention se retrouve ici et pour d'autres spécialités : combien de parcours réels ? La formation par la recherche se fait essentiellement à travers des séminaires qui portent sur les questions d'agrégation. La mise en œuvre avec trois (?) parcours semble peu convaincante même avec des effectifs conséquents (M1 65/105). Dans une structure floue dont la présentation laisse apparaître des contradictions et des antinomies par rapport à ce qui a été dit pour le niveau mention, on se pose la question du rôle réel de la pré-professionnalisation car on y parle des stages des étudiants préparant les concours. Et les cinq intervenants pour les parcours *ouverture entreprise* (appartenant au département AES) sont les mêmes que pour toutes les autres spécialités. L'analyse du devenir des diplômés, un copié-collé des indications de la mention, ne présente pas de données chiffrées. On se rend compte à ce moment du dossier que les chiffres indiqués pour la VAE sont toujours les mêmes : ils doivent donc relever de la mention entière.

- Points forts :

- Bonne couverture du champ des études anglophones.
- Ouverture internationale.

- Points faibles :

- Structure d'ensemble illisible.
- Parcours professionnalisant qui semble être un alibi.
- Manque d'ouverture aux autres spécialités de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait revoir la structure d'ensemble ou en préciser la présentation afin de ne pas donner le sentiment d'un master recouvrant essentiellement une préparation à l'agrégation pour la partie recherche et diversifier l'offre de façon plus crédible en la fondant sur un véritable tronc commun de la mention. La mise en œuvre réelle d'un tronc commun porterait à reconsidérer la place et le rôle du parcours *ouverture entreprise* par rapport aux autres. Des rapports d'ouverture et des interactions avec d'autres spécialités de la mention seraient à envisager.



Etudes chinoises

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La formation proposée constitue un ensemble cohérent pour acquérir une solide culture disciplinaire concernant la langue et la civilisation des pays du monde chinois ; elle succède au *parcours chinois* du master *Etudes culturelles*. Les deux parcours (celui de l'agrégation semble absent) permettent le choix entre recherche et ouverture à l'entreprise, même si la poursuite en doctorat est rendu impossible à cause du manque de directeur de recherche disponible.

- Appréciation :

On retrouve la même structure que pour les deux spécialités précédentes avec seulement les deux premiers parcours, car le parcours agrégation n'existe pas. La formation est très récente (2011), donc il n'y a pas assez de recul pour l'évaluer ; toutefois elle semble répondre à un besoin local, compte tenu des effectifs (M1 : 13-16 M2 : 17-19) dont on ne connaît pas l'origine. Sont mentionnées quatre mobilités sortantes par an. Apparemment elles sont en rapport avec les accords en cours avec deux Universités chinoises (possibilité d'accueil en M1 et M2). La formation étant récente l'analyse du devenir des diplômés est impossible. Il n'y a pas encore d'inscriptions en doctorat qui ne seraient de toute façon pas possibles car le seul MCF HDR aurait déjà le maximum de doctorants autorisés. Le rôle de la professionnalisation reste encore à définir.

- Points forts :

- Couverture du champ des études chinoises.
- Effectifs importants sur les deux années.

- Points faibles :

- Structure d'ensemble illisible.
- Equipe enseignante réduite, surtout manque de PR.
- Parcours professionnalisant flou.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait revoir la structure d'ensemble : par rapport à un tronc commun et reconsidérer la place et le rôle du parcours *ouverture entreprise*. De plus, si la spécialité est amenée à se développer, le recrutement d'un professeur pour diriger les thèses est à prévoir.



Etudes hispanophones

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité monodisciplinaire visant une connaissance approfondie de la langue et de la culture des pays hispanophones. On ne peut que reprendre les observations faites pour la mention dont on retrouve ici, comme pour d'autres spécialités, le problème fondamental concernant l'agencement éventuel du parcours *recherche*, sous-entendu, avec les deux parcours explicités dans le corps du dossier : *préparation à l'agrégation* et *ouverture à l'entreprise* qui serait dans l'approfondissement de la recherche.

- Appréciation :

On retrouve les mêmes phrases identiques que dans les dossiers précédents concernant les études anglophones, germanophones surtout, et tous les items sont des copiés-collés des spécialités précédentes. La formation reste très classique dans ses objectifs, la préparation à l'agrégation en étant l'objectif prioritaire. Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation (celles des concours dont on vise l'obtention) sont les mêmes que pour la mention et on retrouve le même manque de clarté par rapport aux objectifs. Le problème global et général du niveau mention se retrouve ici et pour d'autres spécialités : combien de parcours réels ? La formation par la recherche repose essentiellement sur des séminaires qui portent sur les questions d'agrégation. La mise en œuvre avec trois (?) parcours semble peu convaincante même avec des effectifs conséquents (M1 : entre 34 et 72 ; M2 : entre 10 et 59). Comme les études anglophones, les études hispanophones bénéficient d'un apport d'étudiants nîmois. Dans une structure floue, dont la présentation donne le sentiment de contradictions et d'antinomies par rapport à ce qui a été dit pour le niveau mention, on se pose la question du rôle réel de la pré-professionnalisation car on y parle des stages des étudiants préparant les concours. Et les cinq intervenants pour les parcours *ouverture entreprise* (appartenant au département AES) sont les mêmes que dans toutes les autres spécialités. L'analyse du devenir des diplômés, un copié-collé des indications de la mention, ne présente pas de données chiffrées. On dit que le taux d'inscription en doctorat reste relativement faible, mais il n'y a pas de chiffres.

- Points forts :

- Bonne couverture du champ des études hispanophones.
- Ouverture internationale.

- Points faibles :

- Structure d'ensemble illisible.
- Parcours professionnalisant semble être un alibi.
- Manque d'ouverture aux autres spécialités de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait revoir la structure d'ensemble afin de ne pas donner le sentiment que le master recherche recouvre essentiellement une préparation à l'agrégation et diversifier l'offre de façon plus crédible en la fondant sur un véritable tronc commun de la mention. La mise en œuvre réelle d'un tronc commun porterait à reconsidérer la place et le rôle du parcours *ouverture entreprise* par rapport aux autres et à mieux travailler sur la poursuite d'études en doctorat. Des rapports d'ouverture et des interactions avec d'autres spécialités de la mention seraient à envisager.



Etudes italiennes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité monodisciplinaire visant une connaissance approfondie de la langue et de la culture de l'Italie. On ne peut que reprendre les observations faites pour la mention dont on retrouve ici, comme pour d'autres spécialités, le problème fondamental concernant l'agencement éventuel du parcours *recherche*, sous-entendu, avec les deux parcours explicités dans le corps du dossier: *préparation à l'agrégation* et *ouverture à l'entreprise* qui coïncideraient avec l'approfondissement de la recherche.

- Appréciation :

On retrouve les mêmes phrases identiques que dans les dossiers précédents concernant les études anglophones, germanophones, hispanophones surtout, et tous les items sont des copiés-collés des spécialités précédentes. La formation reste très classique dans ses objectifs, la préparation aux concours en étant l'objectif prioritaire. Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation (celles des concours dont on vise l'obtention) sont les mêmes que pour la mention et on retrouve le même manque de clarté par rapport aux objectifs. Le problème global et général du niveau mention se retrouve ici et pour d'autres spécialités: combien de parcours réels? La formation par la recherche se fait à travers des séminaires qui portent sur les questions d'agrégation. La mise en œuvre avec trois (?) parcours semble peu convaincante même avec des effectifs significatifs (M1 12/24). Dans une structure floue, dont la présentation fait apparaître des contradictions et des antinomies par rapport à ce qui a été dit pour le niveau mention, on se pose la question du rôle réel de la pré-professionnalisation car on y parle des stages des étudiants préparant les concours. Et les cinq intervenants pour les parcours *ouverture entreprise* (appartenant au département AES) sont les mêmes que pour toutes les autres spécialités. La présentation du devenir des étudiants donne une impression de dynamisme et d'un effort de clarté. Il y a une inscription en doctorat chaque année. Comme pour les autres spécialités, le rôle de l'enseignement à distance par rapport aux effectifs semble plutôt mal défini.

- Points forts :

- Bonne couverture du champ des études italiennes.
- Ouverture internationale.

- Points faibles :

- Structure d'ensemble illisible.
- Parcours professionnalisant qui semble être un alibi.
- Manque d'ouverture aux autres spécialités de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait revoir la structure d'ensemble afin de ne pas donner le sentiment que le master recherche consiste essentiellement en une préparation à l'agrégation et diversifier l'offre de façon plus crédible en la fondant sur un véritable tronc commun au niveau de la mention pour attirer de nouveaux publics. La mise en œuvre réelle d'un tronc commun porterait à reconsidérer la place et le rôle du parcours *ouverture entreprise* par rapport aux autres. Des rapports d'ouverture et des interactions avec d'autres spécialités de la mention seraient à envisager.



Etudes néo-hellénique (grec moderne)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité monodisciplinaire qui concerne l'étude de l'hellénisme dans une perspective pluridisciplinaire à travers des sources variées (linguistiques, littéraires, artistiques, historiques, politiques etc...). La formation présente seulement deux parcours : un parcours recherche classique autour d'une unité thématique (Le Grec et l'Autre) et un parcours professionnel avec deux options correspondant à la finalité de la formation: traduction bilingue et enjeux interculturels.

- Appréciation :

La spécialité fonde son originalité sur une véritable dimension interculturelle née d'une réflexion théorique sur le rôle du grec moderne et sa place dans le monde actuel. D'où une cohérence dans les choix méthodologiques et dans l'articulation des parcours. L'ouverture et la collaboration internationale effective (avec des institutions de Chypre et Corfou) et le partenariat réel avec l'Ecole des Chartes complètent un dispositif dynamique où le nombre d'intervenants professionnels extérieurs est important. Les rapports recherche/professionnalisation semblent réels (voir le rôle important des séminaires internationaux, donc ceux tenus en Grèce : par le biais du directeur des Archives nationales qui est membre du LLACS, (EA4285 Langues littératures arts et cultures des suds)). Ouverte en 2011, cette spécialité montre une bonne attractivité et des effectifs importants (M1 : 16 et 19 étudiants, M2 : 29 et 32 étudiants). Il y a peu de sorties en thèse. Dans le pilotage de la spécialité, le conseil de perfectionnement qui comporte tous les enseignants-chercheurs (1 PR, 2MCF + 1 PRAG), on ne trouve pas d'étudiants ni de représentants des intervenants professionnels.

- Points forts :

- Une forte identité de la spécialité.
- Dimension internationale réelle.
- Bonne attractivité et effectifs importants.
- Vraie dimension professionnelle.

- Point faible :

- Equipe pédagogique réduite, surtout en EC.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun de renforcer l'équipe pédagogique en augmentant le nombre des enseignants-chercheurs et chercher des dispositifs (des co-tutelles ?) permettant d'augmenter les poursuites en doctorat.



Études occitanes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité monodisciplinaire visant une connaissance approfondie de la langue et de la culture occitanes. Le dossier se présente comme un copié-collé et on y annonce les mêmes parcours que pour les spécialités précédentes, alors qu'apparemment il n'y en a qu'un seul : recherche ? Il semble en contradiction avec le reste du dossier mention. Donc on ne peut que reprendre les observations faites pour la mention dont on retrouve ici, comme pour d'autres spécialités, le problème fondamental concernant l'agencement éventuel du parcours *recherche*, sous-entendu, avec les deux parcours explicités sur le papier : *préparation à l'agrégation* et *ouverture à l'entreprise* qui seraient insérés dans l'approfondissement de la recherche.

- Appréciation :

Les items concernant les objectifs propres à la spécialité, les modalités pédagogiques sont des copiés-collés des spécialités précédentes : allemand, espagnol, anglais, italien et, en partie, chinois. En ce qui concerne la structure, on trouve aussi le même caractère flou : on cite la possibilité d'obtenir un CAPES d'occitan Langue d'oc à la sortie du M2 tout en semblant offrir uniquement un parcours recherche. On comprend aisément que cette formation possède une implantation et une importance locales certaines dont témoignent les rapports avec les institutions culturelles et certains partenaires et que le nombre correct des effectifs confirme (M1 5/13). Le taux de poursuite en doctorat est aussi correct et l'inscription en thèse semble s'accompagner de dispositifs financiers locaux professionnalisants. Il y a une ouverture aux autres langues romanes dans le cadre des rapports internationaux : échanges avec l'Italie et d'autres pays de la Méditerranée.

- Points forts :

- Ancrage territorial et partenariats locaux.
- Effectifs corrects avec réelles sorties en thèse.
- Ouverture internationale à d'autres langues romanes.

- Point faible :

- Structure d'ensemble illisible : il est vraiment difficile de comprendre quel parcours est proposé (recherche/enseignement?).

- Recommandations pour l'établissement :

L'architecture de la spécialité serait à revoir et à structurer de façon claire afin de faire ressortir le(s) parcours. Il conviendrait également de renforcer l'équipe pédagogique. Il faudrait, à la faveur de la création d'un tronc commun véritable, établir des rapports d'ouverture et interaction avec d'autres spécialités de la mention.



Etudes Lusophones

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité monodisciplinaire visant une connaissance approfondie de la langue et de la culture des pays lusophones. La formation semble plutôt cohérente dans l'ensemble car, malgré le copié-collé du dossier qui reprend à l'identique celui des autres spécialités, on se rend compte qu'elle offre un seul parcours : celui de la recherche. L'enseignement est indiqué comme une des orientations professionnelles dans la présentation.

- Appréciation :

On retrouve le même copié-collé des spécialités précédentes. L'originalité de cette formation en études lusophones réside dans sa spécificité d'être exclusivement en enseignement à distance ; pour cela elle occupe une place précise dans l'offre de formations de l'Université car Montpellier est la première université à avoir proposé cette spécialité à distance en France ; cependant les effectifs sont plutôt réduits.

- Points forts :

- Spécificité - formation exclusivement en enseignement à distance.
- Bonne couverture du champ des études lusophones.

- Points faibles :

- Effectifs faibles.
- Peu ou pas de sortie en doctorat.

- Recommandations pour l'établissement :

Pour étoffer le nombre des inscrits, il faudrait travailler sur le vivier de candidats potentiels, en particulier à travers la spécificité de la formation, c'est-à-dire l'enseignement à distance. En rapport avec l'établissement d'un tronc commun dont certains enseignements pourraient être proposés en EAD, des pistes pourraient être trouvées pour augmenter les inscriptions en doctorat dans la mesure où cette spécialité ne propose que le parcours recherche. Des rapports d'ouverture et des interactions avec d'autres spécialités de la mention seraient à envisager.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 25 juin 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observations sur l'évaluation du master mention :
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

V/Réf. : Demande n° S3MA 150009306

Monsieur le directeur,

Le comité de pilotage du master LLCER de l'Université Montpellier 3 s'est réuni pour procéder à une lecture collective du rapport AERES transmis fin mai 2014.

Nous prenons acte des points positifs explicitement exprimés dans le rapport, à savoir :

- Bonne couverture des champs traditionnels LLCER.
- Ouverture à l'international.

Nous prenons acte des points forts implicitement reconnus et formulés, en nous étonnant qu'ils ne figurent pas dans les conclusions du rapport :

- « adossement recherche [...] excellent » et « fort potentiel recherche »,
- Encadrement scientifique et pédagogique « bon voire excellent »,
- Attractivité des formations,
- Efficacité de la pré-professionnalisation dans la spécialité « études néo-helléniques » (nous précisons que, pour les « études chinoises », cela ne sera vrai que dans le prochain contrat),
- Formations ouvertes à l'Enseignement à Distance,
- Prise en compte de l'avis de l'utilisateur,
- Efficacité de la gouvernance au niveau de la mention et des spécialités, et notamment cohérence de l'ensemble des spécialités.

Ce dernier point nous conduit à une première réponse concernant les recommandations et les critiques formulées par l'évaluateur : si nous avons privilégié la technique du « copier-coller » dans la présentation du bilan des diverses spécialités, c'est précisément parce que nous travaillons ensemble et avons élaboré le bilan en groupe. Cette présentation est le reflet d'une véritable collaboration.

Pour ce qui concerne les affirmations concernant l'illisibilité du dossier et l'absence de description des divers parcours, nous rappelons que tous les parcours sont listés et évoqués dans le bilan de chaque spécialité, aux pages 23, 30-31, 38, 45, 51-52, 58, 68 et 74. Le parcours « recherche » est mentionné dans chacune de ces pages, et détaillé dans les suppléments aux diplômes. Il nous semble qu'une lecture attentive du dossier aurait permis de relever ces points.

Les rapports des contenus d'enseignements avec l'adossement scientifique sont également déclarés illisibles. Nous rappelons que le tronc commun « recherche bibliographique » totalement intégré aux formations, assuré par des professionnels et validé par ECTS (ce qui n'est pas commun dans un master recherche) s'ajoute aux 15 ECTS consacrés à la préparation d'un TER en M1 et aux 30 ECTS consacrés à un mémoire en M2. Par ailleurs, les séminaires sont assurés par ces enseignants chercheurs crédités de l'excellent adossement scientifique mentionné dans le rapport. Ils intègrent explicitement les axes des équipes auxquels ils sont adossés au niveau du S3, comme cela est indiqué dans le descriptif de chacune des spécialités.

Nous rappelons que le document qui a servi de support d'évaluation est essentiellement consacré à un bilan du précédent contrat, pendant lequel le master LLCER a accueilli six spécialités « enseignement », avant que la création des ESPE ne fasse migrer ce public vers les mentions MEEF. Cette réponse aux demandes ministérielles a nécessairement renforcé la coloration « enseignement » de la mention. C'est ce qui a peut-être conduit l'évaluateur à surestimer la place de la finalité « enseignement » en matière d'insertion professionnelle. A cet égard, nous nous étonnons qu'une lecture attentive n'ait pas permis de faire le départ entre « spécialité enseignement » et « parcours agrégation ». Le parcours agrégation, décrit dans chaque spécialité concernée, n'apparaît qu'aux S3 et S4, en complément de deux séminaires de recherche au S3 et d'un mémoire de recherche au S4. Sur l'ensemble du master, il ne représente donc qu'un quart des enseignements. Nous ne pouvons accepter que l'évaluateur indique, même sous forme interrogative, que les seuls supports et finalités de ce master recherche soient la préparation à l'agrégation. De même, nous voyons mal en quoi cette hypothèse serait confirmée par la lecture des fiches RNCP. Par ailleurs, nous regrettons qu'un terme aussi subjectif que « déguiser », clairement accusateur et sans étayage de cette accusation, puisse apparaître cinq fois dans un rapport dont on pourrait attendre qu'il reflète une évaluation objective. Enfin, le fait qu'une soixantaine de doctorants issus de ce master soient actuellement inscrits dans l'ED 58 atteste une poursuite en doctorat non négligeable : nous affirmons que la finalité enseignement/agrégation n'est pas l'unique objectif de ce master solidement ancré dans une dimension « recherche ».

Pour ce qui concerne le parcours « ouverture entreprise », offert pendant les trois premiers semestres en complément des séminaires de recherche obligatoires (et commun à toutes les spécialités de la mention), il n'est pas conçu comme professionnalisation mais comme pré-professionnalisation, la première dénomination n'apparaissant nulle part dans le bilan que nous avons transmis. Dans les UFR 2 et 6 de notre établissement, la professionnalisation en langues relève des mentions LEA et MEEF. Nos étudiants sont spécialistes de langue, littérature, civilisation, histoire, histoire de l'art, traductologie, et l'ouverture entreprise est censée les sensibiliser aux problématiques de l'insertion professionnelle dans leur domaine, et au mieux à favoriser leur insertion au moyen d'un stage (prévu dans la maquette). Nous nous étonnons dès lors que l'évaluateur indique dans deux bilans de spécialités que le « Parcours professionnalisant semble être un alibi » : il ne s'agit pas d'un parcours professionnalisant et le terme « alibi », même pondéré par le verbe « semble », ne relève pas du lexique de l'évaluation objective.

Nous nous étonnons également de lire sous la plume de l'évaluateur que les données relatives à la mobilité internationale ne sont pas analysées, alors que nous donnons le détail des échanges, la nature et le nombre des mobilités dans le cadre de chaque spécialité, aux pages 24-5, 32-3, 40-1, 46-7, 53-4, 6-3, 70, 75-6.

Enfin, le suivi des diplômés assuré par l'OVE permet d'obtenir un taux de réponse de quelque 25% (et non de 10%), comme l'attestent les statistiques fournies aux pages 8 à 11. Nous rappelons que le suivi est également assuré dans le cadre des spécialités.

Nous avons consacré beaucoup de temps à relever les erreurs, imprécisions et approximations de ce rapport d'évaluation peu constructif, la seule véritable recommandation concernant l'étoffement du tronc commun à la mention. Nous en prenons d'autant plus acte qu'elle a été anticipée et sera mise en œuvre dans la période 2015-2020 (avec recherche bibliographique, préparation mémoire, formation à la recherche par la recherche se fondant sur la participation des étudiants aux travaux des séminaires d'UR). Ce tronc commun permettra de travailler plus encore sur les ouvertures entre

spécialités (devenues parcours) au sein de la mention et d'introduire un travail interdisciplinaire dans le respect des spécificités disciplinaires.

Nous avons tenté de pointer avec la plus grande précision les erreurs et les rapidités (ou insuffisances) du rapport transmis par l'AERES. La lecture attentive de ces remarques devrait contribuer à une meilleure lisibilité de notre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fraïsse', with a long horizontal stroke extending to the right.

Anne Fraïsse